

RETZ en VALOIS

Le journal de la Communauté de Communes

Vie pratique 06

Des agents au service
de l'environnement

Dossier spécial 08

Santé sur le territoire :
un enjeu intercommunal

Sortir 12

Destination
Soissonnais Valois

SANTÉ SUR LE TERRITOIRE : UN ENJEU INTERCOMMUNAL

Dossier préparé en collaboration avec Nathalie Bocquillon, NB Santé +

Après plusieurs études et diagnostics et l'acquisition de deux cabinets médicaux, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) poursuit son **engagement pour maintenir l'offre de santé** sur son territoire.

À ce titre, elle joue **un rôle de facilitateur** en missionnant une consultante dédiée pour l'installation de nouveaux professionnels et pour permettre le développement de structures d'exercice coordonné labellisées, du type « Maison de santé ».

Aujourd'hui, grâce à l'impulsion donnée par la CCRV, en partenariat avec les maires, et à sa collaboration avec des équipes de professionnels investis, on dénombre 4 structures labellisées sur Retz-en-Valois :

- > Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à **Villers-Cotterêts**
- > Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à **La Ferté-Milon**
- > Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à **Vivières**
- > Une Équipe de Soins Primaires à **Ambleny**

Grâce à ce nouveau maillage territorial, la CCRV espère répondre aux enjeux du **maintien de l'offre de santé** et du **développement de structures d'exercice médical coordonné** :

- **Garantir la présence de professionnels de santé sur le territoire** dans un contexte où le vieillissement de la population entraîne des besoins de santé plus importants (développement des maladies chroniques, des cancers ...)
- **Pallier un problème de démographie médicale** (nombreux départs en retraite et peu de successeurs) par une meilleure coordination des professionnels et un maillage des différentes structures du territoire
- **Répondre aux aspirations des jeunes professionnels** qui cherchent à s'installer et à exercer dans un cadre collectif

Dans ce dossier, site par site, vous découvrirez l'avancement de ce projet médical collaboratif, à l'échelle de l'intercommunalité.



Le chantier de la Maison de Santé Salanson à Villers-Cotterêts



Suite à la labellisation du projet de santé des professionnels réunis autour du Docteur Bruno Delbende et du Docteur Soloniaina Caron (notamment Aurore Leuthreau et Emilie Dru, infirmières), la Communauté de Communes Retz-en-Valois a acquis les locaux du Groupe médical Salanson en 2020. Des travaux d'extension sont alors programmés. L'objectif : créer des conditions optimales pour une meilleure attractivité de l'exercice médical sur le territoire.

Une fois les travaux achevés, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) intercommunale disposera alors de **six cabinets médicaux et paramédicaux**, une salle de soins-urgences, une salle de réunion, un logement pour accueillir des stagiaires (mutualisable avec les autres MSP), des sanitaires et des salles d'attente.

Débutés en mai 2024 pour une durée d'environ un an, le chantier avance : le gros œuvre et les travaux extérieurs sont terminés (élévation, clos et couvert, pose du bardage en bois de mélèze) et la phase intérieure a débuté : isolation par l'intérieur^o, cloisonnement de distribution des locaux, pose des câbles électriques alimentant les terminaux prises et luminaires, installations des équipements techniques et spécifiques dédiés à l'ascenseur, à la pompe à chaleur...

Au final, sept entreprises auront travaillé sur ce chantier dont la fin est attendue au printemps 2025. D'ici là, les patients continuent d'être accueillis dans les locaux provisoires, au 15 de la rue Pelet Otto.

La Maison de Santé Sainte-Clotilde à Vivières

Avec l'installation du Docteur Ludovic Garnier, médecin généraliste, dans le cabinet médical du Docteur Véronique Compère à Vivières, c'est une nouvelle dynamique pluriprofessionnelle qui a vu le jour.

Soutenue par la Communauté de Communes Retz-en-Valois et sous l'impulsion du Docteur Compère, cette équipe de 5 professionnels de santé (2 médecins généralistes, 2 orthophonistes de Vic-sur-Aisne et la psychologue de Vivières) a fait le choix de se structurer sous la forme d'une « MSP hors les murs ».

Le projet de santé de l'équipe de la MSP Sainte-Clotilde à Vivières s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- Améliorer la prise en charge des enfants
- Tendre vers un « mieux manger »
- Améliorer la prise en charge des personnes âgées et favoriser le maintien à domicile
- Développer la prévention et la participation aux campagnes de dépistage des cancers



À l'issue d'un travail de concertation entre ces professionnels pour définir les actions à mener et rédiger leur projet, ce dernier a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 26 avril 2024.

Une assistante médicale a été recrutée pour renforcer l'action des médecins, notamment sur le volet prévention et éducation. Des travaux ont permis d'installer un cabinet médical supplémentaire ainsi qu'une salle de réunion permettant à l'équipe de se retrouver régulièrement.

^o Avec notamment la pose d'une membrane d'étanchéité pour satisfaire aux exigences réglementaires en matière d'économie d'énergie

C'EST QUOI UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) HORS LES MURS ?

C'est une structure de santé qui regroupe au minimum 2 professionnels médicaux (le plus souvent des médecins généralistes) et un professionnel paramédical (infirmier, kiné... dans le cas de Vivières, des orthophonistes et une psychologue) et qui s'organise autour d'un projet de santé commun **sans nécessairement exercer en un même lieu**.

Les professionnels qui y exercent sont libéraux et sont liés par un projet de santé qu'ils élaborent ensemble, et qui détermine des objectifs communs et des modalités d'amélioration du service aux patients. Signé par chacun des professionnels, il est indispensable à la labellisation « MSP », délivrée par l'Agence Régionale de Santé.

Ces structures ont l'avantage de **fédérer des professionnels déjà installés qui font le choix de garder leur lieu de consultation** tout en s'accordant sur des **objectifs communs** pour une plus grande coordination des prises en charge sur des sujets prioritaires.

Une Équipe de Soins Primaires (ESP) à Ambleny

Après plusieurs tentatives de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, restées sans suite, pour fédérer les professionnels du secteur de Vic-sur-Aisne/Ambleny/Ressons-le-Long autour d'un projet commun, une Équipe de Soins Primaires (ESP) a finalement vu le jour sur la commune d'Ambleny.

Elle se compose du Docteur Franck Wilmart, médecin généraliste, de Marine Corroyer et Christine Marlière docteurs en pharmacie à Vic-sur-Aisne et de Caroline Genty, infirmière à Cœuvres-et-Valsery. Bien que généralement plus restreinte, l'ESP doit également se coordonner autour d'un projet de santé.

Celui de l'équipe d'Ambleny, labellisé par l'ARS, a été labellisé le 5 août 2024, avec pour thématiques prioritaires :

- Le maintien à domicile
- Le dépistage et la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale chronique
- La vaccination et le dépistage des cancers



De gauche à droite : Franck Wilmart, Caroline Genty, Marine Corroyer, et Christine Marlière

QU'ENTEND-ON PAR ESP ?

Il s'agit là aussi d'un regroupement de professionnels de santé de 1^{er} recours, possible avec un seul médecin généraliste ; c'est souvent une première étape qui permet facilement d'évoluer vers une MSP, dès lors qu'un deuxième médecin rejoint le projet.

Ça change quoi pour les professionnels ?

- > Une évolution des pratiques avec des temps d'échanges collectifs pour évoquer les dossiers de patients complexes
- > Des actions communes autour des thématiques définies
- > Des échanges d'information plus structurés
- > Des partenariats avec les autres structures de l'intercommunalité

FOCUS

La place des pharmaciens dans ce type de projet

Plusieurs études ont montré les bénéfices de l'intervention du pharmacien dans la prise en charge des patients. Encore peu présents dans les projets et pourtant acteurs de santé territoriaux importants, les pharmaciens sont essentiels dans la structuration de l'offre de santé de proximité :

- **Un rôle clé dans l'accès aux soins** : grâce à un réseau dense de pharmaciens, ils sont souvent le premier point de contact pour les patients, pour la délivrance des médicaments et leur bon usage, pour le dépistage et les soins de premier recours (vaccination et campagne de dépistage), pour la gestion des urgences de proximité dans les zones rurales ou sous-dotées en médecins,
- **Un acteur de prévention et d'éducation à la santé** : les pharmaciens jouent un rôle croissant dans la prévention des maladies et l'éducation des patients,
- **Une place dans la coordination des soins** : à travers une plus grande collaboration interprofessionnelle, l'échange d'informations pour des parcours sécurisés, le suivi post-hospitalisation pour les patients nécessitant un suivi médicamenteux rigoureux.

En conclusion, les pharmaciens sont des piliers de l'offre de santé, à l'interface entre les patients, les professionnels de santé et les autorités sanitaires. Leur rôle ne cesse d'évoluer pour répondre aux besoins croissants en matière de prévention, d'éducation et de coordination des soins, en particulier dans un contexte de transformation de notre système de santé.



Un nouveau professionnel de santé à la MSP de La Ferté-Milon

Le cabinet du Val d'Ourcq, reconnu MSP labellisée en avril 2022, a été acquis par la CCRV en novembre 2002. L'équipe, réunie autour de 2 médecins généralistes (Docteur Alain Tombal et Docteur Yanick Maillot) a évolué avec l'installation d'un nouveau médecin généraliste depuis le 1^{er} octobre 2024, le Docteur Perceval Tombal.

Ce dernier a fait le choix d'une installation au sein de la MSP de La Ferté-Milon, territoire dans lequel « il est né et a grandi et où il a souhaité créer son projet personnel de vie ».

Il a l'ambition de devenir maître de stage et donc d'accueillir des étudiants qui pourraient, comme lui, faire le choix de s'installer dans la structure. En effet, accueillir des étudiants en médecine c'est se donner une opportunité d'attirer et de fidéliser de nouveaux jeunes médecins.

Pour cela, les professionnels peuvent aussi compter sur **l'engagement et l'implication de la Communauté de Communes Retz-en-Valois** (CCRV) qui, par son intervention

concrète comme ses investissements importants sur l'immobilier, facilite l'installation des nouveaux professionnels.

Aussi, outre les aides nationales à l'installation dont a pu bénéficier le Docteur Perceval Tombal, la CCRV a pris en charge certains aménagements de son bureau de consultation et a facilité le montage des dossiers pour l'obtention des aides pouvant lui être accordées par l'ARS et la CPAM. Ces aides, d'un montant de près de 7500 €, concernent notamment l'acquisition d'équipements informatiques et de mobilier de bureau.

L'équipe milonaise comprend désormais **trois médecins généralistes, une kinésithérapeute (Pauline Hanau-Delétain), deux infirmières (Émilie Gommer et Laëticia Pavard), une diététicienne (Aline Sarreau), une psychologue (Nicole Roubaud-Scheer) et une secrétaire en charge de la coordination de la MSP (Charlène Caritey).**

Tous sont engagés dans le même projet de santé ; l'arrivée du Docteur Perceval Tombal devrait permettre d'aller plus loin dans la mise en œuvre des actions de santé, et notamment dans les liens pouvant être développés avec les autres MSP de Retz-en-Valois.



FOCUS

L'installation de jeunes médecins

généralistes en secteur libéral et en milieu rural

Bien que 75% des internes déclarent envisager une carrière en libéral, seuls 12% des nouveaux inscrits à l'ordre des médecins exercent effectivement en libéral immédiatement après leur diplôme.

Cela s'explique par des craintes liées aux conditions d'exercice, au risque économique et à l'isolement, notamment en milieu rural. Beaucoup privilégient le salariat qui offre davantage de stabilité et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Par ailleurs, les zones rurales continuent d'affronter des déserts médicaux malgré des incitations financières et des dispositifs de soutien à l'installation. Ces mesures visent à attirer les jeunes professionnels mais les contraintes

d'exercice en milieu rural (déplacements, polyvalence, large amplitude horaire, difficultés d'adressage ...) demeurent dissuasives pour beaucoup. La pratique en groupe, dans des maisons de santé pluriprofessionnelle, est une solution attractive.

Les réponses de l'intercommunalité à ces contraintes :

- **Avoir réuni les conditions attractives pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels**, en ayant développé plusieurs exercices coordonnés sur le territoire et en offrant des conditions locatives attractives.
- **Avoir organisé une animation territoriale des professionnels de santé** via une personne en charge de répondre aux questions, d'aider aux démarches administratives et de faciliter concrètement l'installation des professionnels intéressés à s'installer sur le territoire.
- **Soutenir les échanges et consolider des liens** entre les 4 structures existantes sur Retz-en-Valois.